altera
INFRASTRUCTURE

Politique de Confidentialité

Les lois sur la protection de la vie privée et des données protègent l'intégrité et la confidentialité des données personnelles privées. Altera s'engage à protéger les droits à la vie privée de ses employés, de son personnel et de ses partenaires commerciaux.

Pour respecter nos engagements, nous:

- Traitons les données personnelles de manière licite, loyale et transparente, et uniquement lorsque nous avons un intérêt légitime.
- Collectons et utilisons uniquement les données personnelles nécessaires à la réalisation de nos finalités légitimes.
- Prenons des mesures pour garantir l'exactitude et la mise à jour des données personnelles que nous utilisons.
- Ne conservons les données personnelles que pendant la durée nécessaire à la realization de notre objectif légitime ou conformément aux exigences légales.
- Tenons des registres des données personnelles que nous traitons.
- Mettons en œuvre des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données personnelles, incluant des protections renforcées pour les données sensibles.
- Mettons en place des garanties appropriées pour protéger les données personnelles traitées par nos prestataires de services tiers.
- Transférons des données personnelles à l'international uniquement comme le permet la loi.
- Intégrons les considérations de protection de la vie privée dans la conception des processus métier, des activités et des systems.
- Répondons aux demandes individuelles d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition au traitement des données personnelles, conformément à la loi.
- Exigeons que tous les employés et le personnel signalent immédiatement toute préoccupation concernant le traitement des données personnelles et les violations potentielles de données personnelles.
- Répondons rapidement aux violations potentielles de données personnelles.

DUNCAN DONALDSON
Directeur général
Altera Infrastructure Group Ltd.

Décembre 2025

En cas de divergence entre la version anglaise de la présente politique et toute version traduite, la version anglaise prévaudra.